

# Genolier: Hubert dépose deux plaintes

26 k 00

13/07/10

5267

## PROCÉDURES

Nouvel épisode dans le feuilleton du groupe vaudois de cliniques privées.

Le patron déchu actionne les nouveaux administrateurs.

Antoine Hubert, ex-administrateur-délégué de Genolier Swiss Medical Network (GSMN), contre-attaque avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 août. Il vient en effet de déposer deux plaintes pénales contre les administrateurs de GSMN. Ces actions ont été intentées auprès du juge d'instruction de La Côte.

La première est dirigée contre Hans-Reinhard Zerkowski et Michael Schröder, les deux seuls administrateurs actuellement en fonctions, et contre un consultant mis en place par le conseil d'administration.

Il s'agit d'une plainte pour «tentative d'atteinte astucieuse aux intérêts pécuniaires d'autrui». Elle est motivée par le fait que le consultant est intervenu «pour faire radier les droits de vote liés aux actions récemment acquises par Antoine Hubert, alors qu'elles avaient été régulièrement inscrites».

Antoine Hubert a également déposé une plainte pour diffamation contre les deux administrateurs.

ATS